

21 Juillet 2017



inFO C.C.E. La Bonne Résolution

« La Bonne Résolution » N°24

Compte-rendu (non exhaustif) du CCE du 31 mai 2017

⇒ Consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise

Mon premier n'existe pas mais continue à avancer. Mon deuxième avance sans réellement exister. Mon tout voudrait avancer en demandant un avis sur ce qui n'existe pas encore. Il est compliqué à décrypter le rébus de la stratégie !

Loin de satisfaire les obligations légales avec des perspectives à 3 ans, la direction a présenté un ersatz de feuille de route, amputé de projets aussi considérables que la mise en œuvre de la CUP (voir bonne résolution 23), la transformation de Corner Darty en magasin sur Lille ou que la fermeture du dépôt de Grenoble et son transfert d'activité chez Darty.

Si la stratégie est un puzzle, il manque un sacré nombre de pièces importantes susceptibles d'avoir des conséquences importantes sur l'emploi et les conditions de travail. Sur un sujet aussi crucial, les élus ne sauraient se satisfaire de ce rebut de stratégie et d'informations tronquées sans connaître la direction prise.

⇒ Redécoupage des régions

Dijon, Avignon, Nîmes, Bourges et Clermont rejoignent la région Rhône Alpes. En un mot pour résumer les tripatouillages régionaux : INSTABILITÉ.

⇒ Réponses aux questions soulevées par la résolution économique

D'habitude, nos financiers sont incollables pour établir le coût d'un salarié.

Quand on évoque celui de ce très très cher Alexandre B sur Relais, la mécanique de précision s'enraye. Quand on cherche à comprendre l'impact du plan d'économie de 131M€ sur l'entité sur Relais, leurs mémoires défont subitement.

⇒ Information sur la BDES dématérialisée

Dans un précédent CCE, la direction avait affirmé que l'activation de la messagerie professionnelle n'était pas obligatoire.

Pour consulter la BDES, l' élu a l'impérieuse nécessité de passer par le mail pro.

Sachant que la direction entérine ces deux affirmations, comment le représentant du personnel qui ne désire pas utiliser la messagerie, peut-il exercer son mandat ? La Fnac aime décidément les charades insolubles et les casse-têtes à la noix...

⇒ Entretiens de performances

Benchmarking* douteux pour afficher « les mauvais élèves ».

Mise en place d'évaluation avec des entretiens réguliers en tenant à l'écart les CHSCT ici. Entretiens de performances, là. Les directeurs jouissant de toutes leurs prérogatives nous rappellent qu'ils savent faire preuve d'autonomie et d'initiative.

Les salariés ne sont pas forcément fervents des démonstrations par l'absurde.

**Benchmarking. Comparaison entre des personnes d'un même service*

⇒ **Questionnaires médicaux**

A force d'être inscrite à l'ordre du jour, la question s'est réglée d'elle-même. Pour Vivinter (contrairement à AON), ces certificats incomplets ou manquants ne sont plus bloquants en termes d'indemnisation.

Sur la légitimité des questionnaires médicaux, l'énigme perdure.

⇒ **Les tables rondes sur le REC**

Les coups tordus ne prennent pas de vacances... La direction a décidé de bafouer les prérogatives syndicales en organisant des "ateliers collaboratifs" en plein cœur de l'été.

Pas sûr que les participants reconnaissent leurs idées au terme du processus mais leur collaboration à ces tables suffira à légitimer que les trucs craignos viennent d'eux.

⇒ **Communication syndicale sur Yammer**

Que le droit d'expression soit le même pour tous !

⇒ **Point sur l'accord égalité professionnelle**

Est-ce que les bonnes intentions peuvent suppléer le manque flagrant de moyens ?

En savoir plus...

- Retrouvez l'intégralité des débats sur IntraFnac : onglet RH, PV du CCE Fnac Relais.
- Consultez le Blog du CCE FnacRelais : <https://hepiksite.wordpress.com/>
- Consultez le Blog FO des Salariés FNAC Relais : <http://fo-relais.blogspot.fr/>

